BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL SECRÉTARIAT

SESSION 2008

ÉPREUVE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE E1 (unités : U11, U12, U13)

SOUS ÉPREUVE E1A (Unité 11)

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DE SYNTHÈSE

Durée : 3 heures Coefficient : 5

Matériel autorisé **: CALCULATRICE**

Circulaire 99.186 du 16 novembre 1999 : « Le matériel autorisé comprend toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.
Chaque candidat ne peut utiliser qu'une seule machine sur table.
En cas de défaillance, elle pourra cependant être remplacée.
Les échanges de machines entre candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices **sont interdits »**

Important

Ce sujet comporte 27 pages numérotées de 1 à 27.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

Entreprise HMS

Dossiers	Pages	Barème Indicatif
Présentation de l'entreprise HMS	3	
DOSSIER N° 1 : Gérer le matériel de démonstration	4	**30 pts**
. Traitement des demandes de réservation		15 pts
. Rédaction d'une note de service		15 pts
DOSSIER N° 2 : Établir une liste de techniciens	5	**15 pts**
. Compléter le tableau d'extraction des données		15 pts
DOSSIER N° 3 : Gérer un litige concernant une location	6	**25 pts**
. Rédiger un courrier		25 pts
DOSSIER N° 4 : Rénover un bureau	7	**15pts**
. Chiffrer le projet d'équipement		12 pts
. Calculer le montant de l'acompte		3 pts
DOSSIER N° 5 : Tenir la comptabilité fournisseurs	8	**15 pts**
. Comptabiliser des documents		10 pts
. Compléter un tableau d'amortissement		5 pts
TOTAL		**100 pts**

HARMONIE MÉDICAL SERVICE
Réseau Mutations
Plus proches, plus humains, plus utiles

DU PARTICULIER AU PROFESSIONNEL,
LA MÊME QUALITÉ AU SERVICE DE LA VIE

L'ENTREPRISE

Harmonie **M**édical **S**ervice
2 Avenue des Hauts de la Chaume
86280 SAINT BENOIT
SAS au capital de 2 500 000 €
N° Siret : 403 324 163 000 27
TVA intracommunautaire : FR30 403 324 163

Tél. : 05 49 00 55 45
Fax : 05 49 00 55 40
www.harmonie-médical-service.fr
hms86s@harmonie-hms.fr

NOS VALEURS & NOTRE PHILOSOPHIE

Pour le particulier comme pour le professionnel : la même qualité de service, la même expérience, la même proximité, la force d'un réseau et surtout la même écoute...

NOTRE MÉTIER & NOTRE SAVOIR-FAIRE

Distribution de matériel pour personnes handicapées et de matériel médical.

Pour trouver « la » solution à vos besoins :

- Équipement et matériel pour les collectivités & les professionnels de santé,
- Hospitalisation à domicile & aménagement du lieu de vie,
- Articles de confort et de rééducation & articles d'hygiène quotidienne,
- Orthopédie-podologie et ceintures sur mesure,
- Fauteuils roulants manuels et électriques pour adultes & enfants,
- Domotique : commandes à distance, communication, etc…

NOTRE RAYON D'ACTION

Pour tenir nos engagements : 14 agences de proximité implantées sur le grand Centre-Ouest.

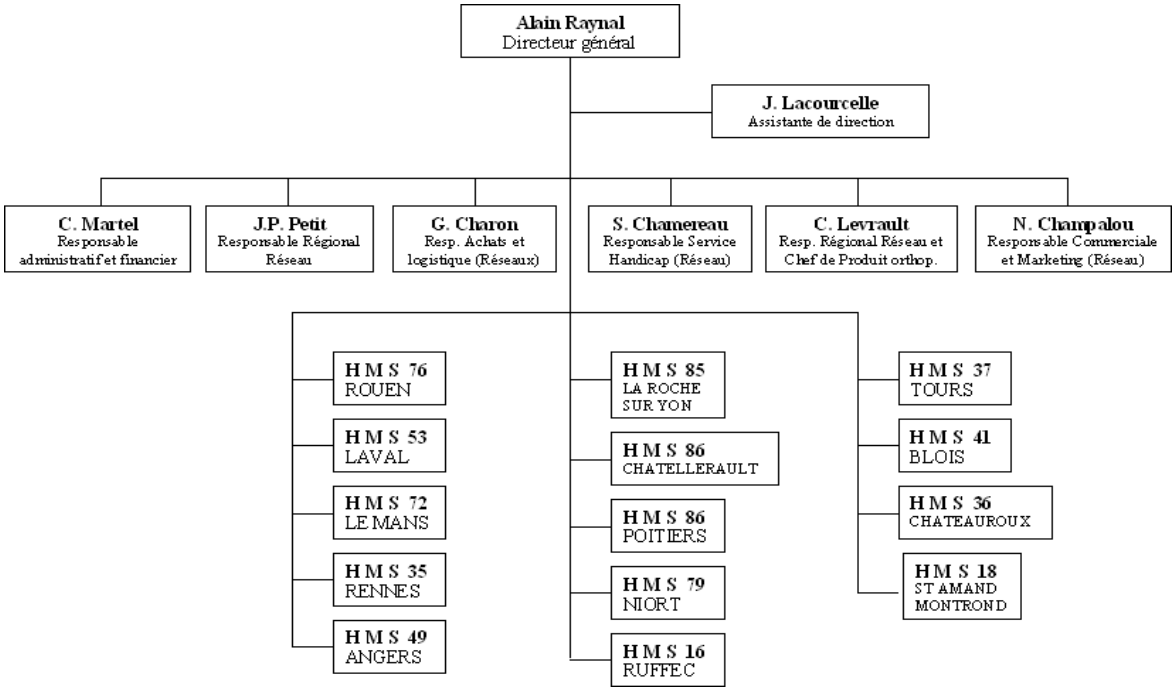

Vous travaillez au siège social d'HMS, à Saint Benoît. Vous êtes en relation directe avec les 14 agences. Gilles CHARON, Responsable Achats et logistique, Christophe MARTEL, Responsable administratif et financier et Nadine CHAMPALOU, Responsable commerciale et marketing, vous confient différentes tâches.

DOSSIER 1

GÉRER DU MATÉRIEL DE DÉMONSTRATION

1ère partie : traitement des demandes de réservation

HMS, pour favoriser la commercialisation de ses matériels (fauteuils, lits, mobilier…), facilite la mise en place de démonstrations dans les différentes agences.

Les techniciens des agences assurent eux-mêmes les démonstrations à partir des matériels mis à disposition par le siège social qui doivent donc être réservés par les techniciens, avant la date prévue pour la démonstration.

Le 18 juin, G. CHARON vous charge de traiter les demandes de réservation reçues.

Vous disposez en :

- ANNEXE 1 : de 3 demandes de prêt,
- ANNEXE 2 : de la procédure de réservation,
- ANNEXE 3 : du planigramme de réservation.

TRAVAIL À FAIRE :

Sur l'annexe A :

Complétez les imprimés de confirmation de réservation du matériel de démonstration

2ème partie : rédaction d'une note de service

HMS va mettre en place son réseau Intranet. Ce réseau permettra notamment de faciliter et d'accélérer le traitement des demandes de réservation des matériels de démonstration.

Les agences pourront alors :

- consulter, en ligne, le planigramme de réservation du matériel,
- réserver, en ligne, le matériel souhaité.

Avant la mise en service du réseau Intranet, prévue pour le 1er juillet, G. CHARON souhaite informer, par une note de service, toutes les agences de cette nouvelle procédure, des modalités d'accès et d'utilisation.

Vous disposez en :

- ANNEXE 4 : de la fiche technique « Réseau Intranet ».

TRAVAIL À FAIRE :

Sur votre copie :

Rédigez le projet de note de service n° 37

DOSSIER 2

ÉTABLIR UNE LISTE DE TECHNICIENS

Un nouveau matériel a été acheté : le « fauteuil Combi pour adulte ». Un stage de formation des techniciens va être organisé pour faciliter sa démonstration dans les différentes agences. Le 18 juin, vous devez préparer la liste des techniciens de la spécialité à convoquer, par agence, à cette formation.

Vous disposez :

- ANNEXE 5 : du schéma relationnel de la base de données,
- ANNEXE 6 : de l'extrait de la base de données,
- ANNEXE 7 : de la fiche descriptive du stage.

TRAVAIL À FAIRE :

Sur l'annexe B

Complétez le tableau d'extraction de données

DOSSIER 3

GÉRER UN LITIGE CONCERNANT UNE LOCATION

Un client vient de nous adresser un courrier de réclamation concernant une de nos agences.

Après consultation de celle-ci, il s'avère que le client n'a pas respecté la procédure et qu'il y a eu également un dysfonctionnement au niveau de notre agence.

Le 18 juin, Nadine CHAMPALOU, responsable commerciale et marketing souhaite régler définitivement ce litige.

Vous disposez en :

- ANNEXE 8 : du courrier du client,
- ANNEXE 9 : d'un extrait des conditions générales de location.

TRAVAIL À FAIRE :

Sur votre copie :

Rédigez le courrier à adresser au client

DOSSIER 4

RÉNOVER UN BUREAU

HMS procède actuellement à la rénovation d'un de ses bureaux qui sera doté de nouveaux meubles.

Le 18 juin G. CHARON vous remet le dossier et vous demande de chiffrer le projet.

Vous disposez :

ANNEXE 10 : du projet d'équipement,
ANNEXE 11 : de l'extrait des conditions générales de ventes,
ANNEXE 12 : du tarif du fournisseur retenu pour l'équipement.

TRAVAIL À FAIRE :

Sur votre copie :

1. Chiffrez le projet d'équipement.
   Justifiez votre proposition d'achat en détaillant vos calculs.

2. Calculez le montant de l'acompte à verser au fournisseur au moment de la commande.

DOSSIER 5

TENIR LA COMPTABILITÉ FOURNISSEURS

Le siège de St Benoît gère la comptabilité des différentes agences.

Christophe MARTEL, responsable administratif et financier, vous confie le 20 juin des factures reçues des fournisseurs.

Vous disposez :

ANNEXE 13 : de l'organisation comptable,
ANNEXE 14 : d'une documentation fiscale,
ANNEXE 15 : de l'extrait du plan de comptes de l'entreprise,
ANNEXE 16 : de la facture EDF pro,
ANNEXE 17 : de la facture HEINE,
ANNEXE 18 : de la facture INÉO SUEZ.

TRAVAIL À FAIRE :

Sur l'annexe C :

Comptabilisez les documents.

Sur l'annexe D :

Complétez les éléments nécessaires au plan d'amortissement de l'installation de l'autocommutateur.

Complétez les 2 premières lignes du tableau et justifiez les calculs des annuités.

ANNEXE 1

DEMANDE DE RÉSERVATION DU MATÉRIEL DE DÉMONSTRATION

Nom du demandeur : *N. LANGOUMOIS*	Agence : *HMS Châtellerault*
Date de la demande : *17/06*	NUMÉRO : 080617-039
Période de réservation : *du 30/06 au 04/07 ou du 07/07 au 11/07*	Semaine n° : *27 ou 28*

Famille	Nom et référence du matériel avec équipements et accessoires
FA *AFA*	*- Fauteuil ALTO réf. M1272* *- Repose jambes droite et gauche réf. 12721 et 12722*
Observations :	

DEMANDE DE RÉSERVATION DU MATÉRIEL DE DÉMONSTRATION

Nom du demandeur : *S. COLLE*	Agence : *HMS La Roche/Yon*
Date de la demande : *16/06*	NUMÉRO : 080616-033
Période de réservation : *du 23/06 au 04/07*	Semaine n° : *26 - 27*

Famille	Nom et référence du matériel avec équipements et accessoires
ME *ME*	*- Clavier MEDI (AM6071) + Kit connexion téléphone (AM1778) + logiciel Gewa (AM1773)* *- Table MultiPC (3370) + plateau clavier (3380) + plateau écran (3381)*
Observations : *Impératif ! Table + clavier prêtés à l'agence en même temps. Merci.*	

DEMANDE DE RÉSERVATION DU MATÉRIEL DE DÉMONSTRATION

Nom du demandeur : *F. FOUCREAU*	Agence : *HMS Tours*
Date de la demande : *16/06*	NUMÉRO : 080616-036
Période de réservation : *du 30/06 au 04/07*	Semaine n° : *27*

Famille	Nom et référence du matériel avec équipements et accessoires
FA *AFA* *AFA*	*- Fauteuil électrique OPTIMO réf. M1190* *- Repose jambe droit et gauche réf. M71901 et M71902* *- Appui-tête réf. M7190*
Observations :	

ANNEXE 2

PROCÉDURE DE RÉSERVATION DU MATÉRIEL DE DÉMONSTRATION

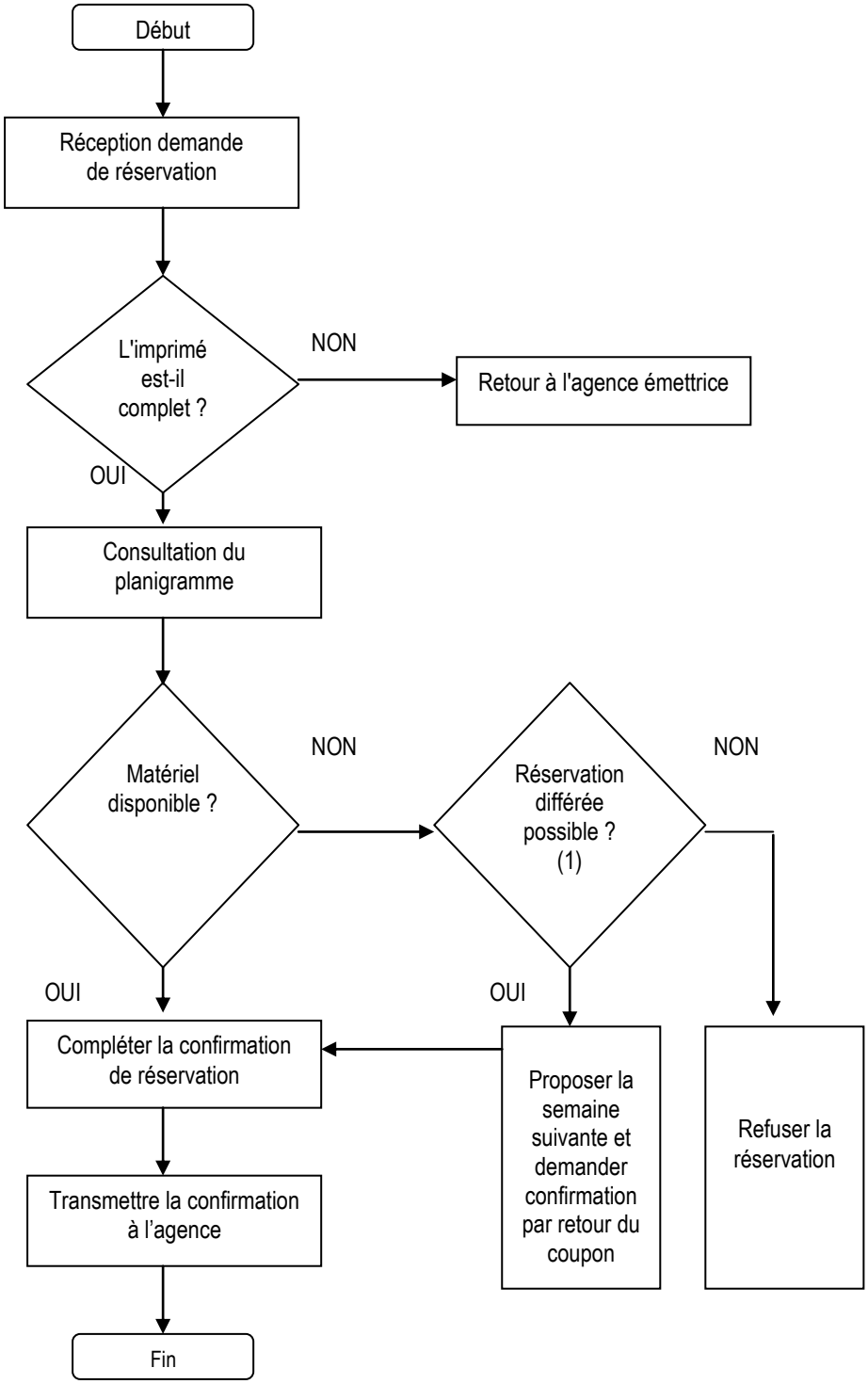

(1) la réservation différée est envisageable quand il est possible de décaler le prêt du matériel, pour la même durée, sur la période qui suit immédiatement celle demandée.

ANNEXE 3

Réservation du matériel de démonstration

Mois de juin à août

<table>
<tr><th>Type</th><th>Désignation</th><th>Réf.</th><th>Etat</th><th>Taille</th><th colspan="10">Réservation</th></tr>
<tr><th></th><th></th><th></th><th></th><th></th><th>S24</th><th>S25</th><th>S26</th><th>S27</th><th>S28</th><th>S29</th><th>S30</th><th>S31</th><th>S32</th><th>S33</th></tr>
<tr><th></th><th></th><th></th><th></th><th></th><th>L M M J V</th><th>L M M J V</th><th>L M M J V</th><th>L M M J V</th><th>L M M J V</th><th>L M M J V</th><th>L M M J V</th><th>L M M J V</th><th>L M M J V</th><th>L M M J V</th></tr>
<tr><td>FA</td><td>Faut. élec OPTIMO</td><td>M1190</td><td>Neuf</td><td></td><td colspan="2" rowspan="4">HMS LE MANS</td><td colspan="2" rowspan="4">HMS TOURS</td><td></td><td></td><td></td><td colspan="3" rowspan="4">HMS CHATEAUROUX</td></tr>
<tr><td>AFA</td><td>Appui tête</td><td>M7190</td><td>Neuf</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>AFA</td><td>Repose jambe Droit</td><td>M71901</td><td>Neuf</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>AFA</td><td>Repose jambe Gau.</td><td>M71902</td><td>Neuf</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>FA</td><td>Faut. Léger Alto</td><td>M1272</td><td>Neuf</td><td></td><td></td><td colspan="2" rowspan="3">HMS POITIERS</td><td></td><td colspan="2" rowspan="3">HMS RUFFEC</td><td colspan="2" rowspan="7">HMS ANGERS</td><td></td><td rowspan="3">HMS BLOIS</td></tr>
<tr><td>AFA</td><td>Repose jambe Droit</td><td>M12721</td><td>Neuf</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>AFA</td><td>Repose jambe Gau.</td><td>M12722</td><td>Neuf</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>FA</td><td>F, standard. MODULO</td><td>M1200</td><td>Neuf</td><td></td><td colspan="2" rowspan="4">HMS LE MANS</td><td colspan="2" rowspan="4">HMS LAVAL</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>AFA</td><td>Repose jambe Droit</td><td>M12001</td><td>Neuf</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>AFA</td><td>Repose jambe Gau.</td><td>M12002</td><td>Neuf</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>AFA</td><td>Anti-bascule</td><td>M12003</td><td>Neuf</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>MT</td><td>Cadre marche</td><td>A5434</td><td></td><td>80x90</td><td rowspan="3">HMS TOURS</td><td></td><td></td><td colspan="2" rowspan="2">HMS ANGERS</td><td colspan="2" rowspan="3">HMS CHATELLERAULT</td><td></td><td rowspan="3">HMS NIORT</td><td></td></tr>
<tr><td>MT</td><td>Déambulateur Angelo</td><td>A2480</td><td></td><td>84x55x31</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>MT</td><td>Canne anglaise pliante</td><td>A9010</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>ME</td><td>Clavier MEDI</td><td>AM6071</td><td>Neuf</td><td></td><td></td><td rowspan="6">SALON XXXXX</td><td colspan="2" rowspan="3">HMS BLOIS</td><td colspan="2" rowspan="6">HMS NIORT</td><td colspan="2" rowspan="3">HMS RUFFEC</td><td></td><td rowspan="6">HMS ROUEN</td></tr>
<tr><td>ME</td><td>Logiciel GEWA</td><td>AM1773</td><td>Neuf</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>ME</td><td>Kit conn. Tél</td><td>AM1778</td><td>Neuf</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>ME</td><td>Table multiPC</td><td>3370</td><td></td><td>90</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>ME</td><td>Plateau clavier</td><td>3380</td><td></td><td>90x30</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>ME</td><td>Plateau écran</td><td>3381</td><td></td><td>90x40</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
</table>

FA : Fauteuils - AFA : Accessoires fauteuils - MT : Mobilité Transfert - ME : Mobilier ergothérapie

Ergothérapie : profession de santé évaluant et traitant les personnes au moyen d'activités pour préserver et développer leur indépendance et leur autonomie.

ANNEXE 4

FICHE TECHNIQUE « RÉSEAU INTRANET »

Accès :

Le réseau Intranet est accessible directement par les utilisateurs à partir de leur poste de travail. Cet outil vise à constituer un espace d'interaction pour faciliter la gestion des agences.

Un identifiant et mot de passe sont nécessaires pour se connecter à l'Intranet. Ces éléments seront communiqués aux agences dès la mise en service.

Arborescence (extrait) :

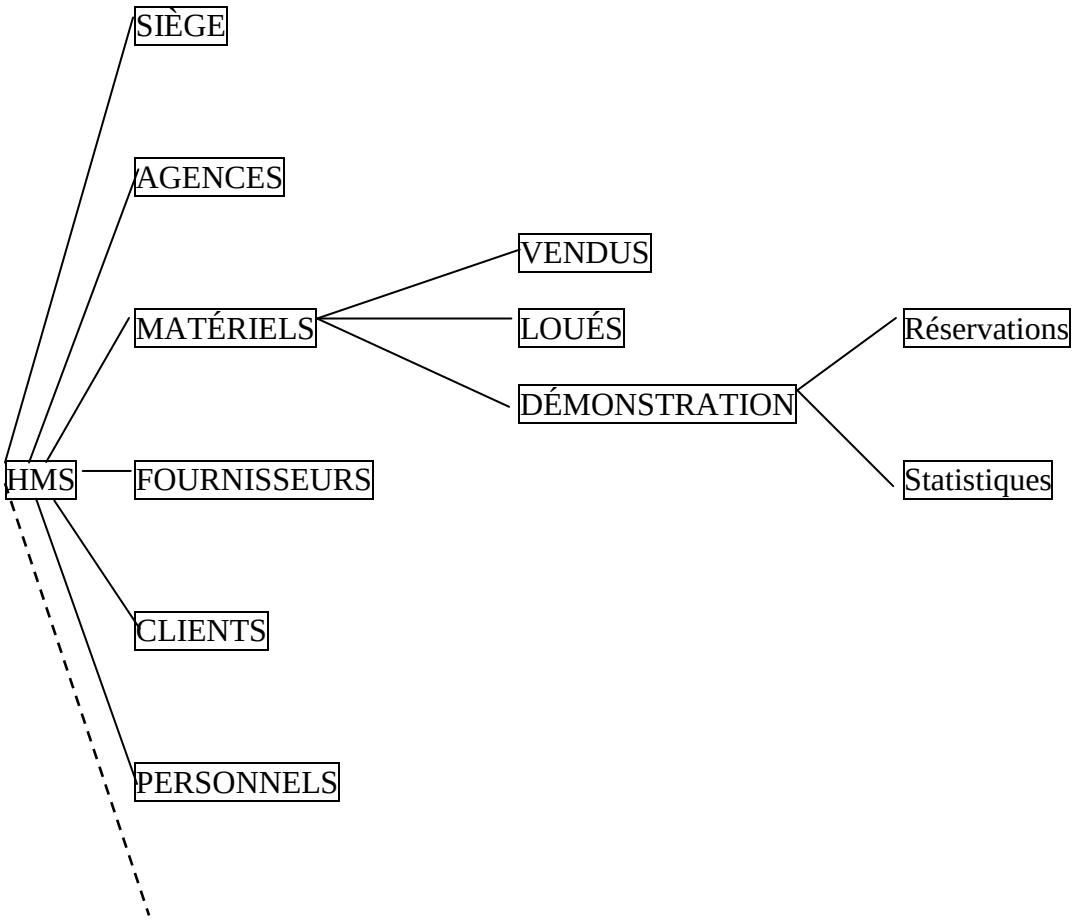

ANNEXE 5

Schéma relationnel de la base de données (Extrait)

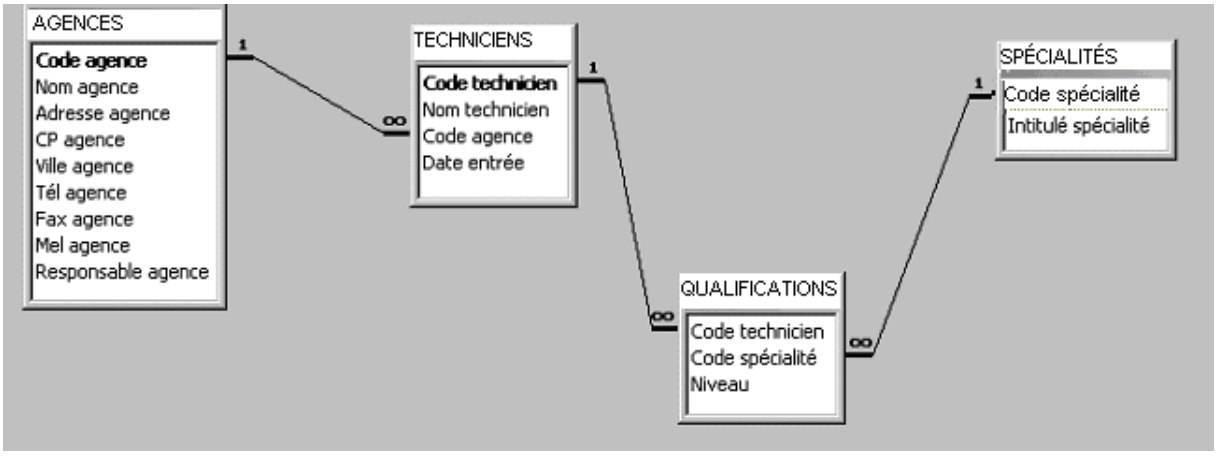

ANNEXE 6

Base de données HMS (Extraits)

Spécialités : Table

Code spécialité	Intitulé spécialité
A	Hospitalisation à domicile
B	Aménagement du lieu de vie
C	Articles de confort et de rééducation
D	Fauteuils roulants
E	Domotique
.....	

Qualifications : Table

Code technicien	Code spécialité	Niveau
TEC 1	A	1
TEC 2	D	3
TEC 3	B	2

Techniciens : Table

Code technicien	Nom technicien	Code agence	Date entrée
TEC 1	A. CALVEZ	HMS35	01/09/1991
TEC 2	R. JONCOUR	HMS49	01/01/1996
TEC 3	P. BACCON	HMS35	15/08/1987
TEC 4	M. DUPONT	HMS49	01/04/1992

ANNEXE 7

STAGE FAUTEUIL COMBI POUR ADULTE

Fiche Descriptive

Date : 30 juin 2008

Lieu : siège social

Salariés concernés : Techniciens fauteuils roulants, niveau 2

PRÉSENCE OBLIGATOIRE

Fauteuil COMBI pour adultes

DOCUMENTATION : Brochure - Fiche de mesures

Réf : 50500

Fauteuil roulant tout électrique pour adultes apporte maniabilité et confort d'un fauteuil actif moderne et augmente l'autonomie en position assise ou debout.
Propulsion et verticalisation électrique.
Code LPPR 4168966
Sur mesure
Destiné aux adultes ayant besoin d'une propulsion électrique et ne pouvant se lever par eux même et dont la fonction au niveau des doigts et des bras est diminuée.
Accroît l'indépendance et la qualité de vie :
il facilite l'accès aux rangements et équipements placés en hauteur
Ouvre de nouveaux horizons en matière de loisirs et passions.
Améliore la santé :
Permet plus d'exercices de verticalisation n'importe où et quand.
Active la circulation et stimule l'organisme
Diminue la sensibilité aux escarres, à l'ostéoporose et aux spames.
Favorise les fonctions de la vessie et des intestins
Réduit les contractures et les ankyloses.
Nombreux accessoires ou options.
Poids maxi usager : 120 kg

http://www.cree.fr/

ANNEXE 8

M. Bernard MARTIN
35 Avenue Gustave Eiffel
37100 TOURS

Monsieur le Directeur
Harmonie Médical Service
2 avenue des Hauts de la Chaume
86280 SAINT BENOIT

Objet :
Votre facture du 30/05/08

Tours,
le 17 juin 2008

Monsieur le Directeur,

Votre agence de Tours m'a livré un lit médical le 25 avril avec barrières de lit, potence et matelas clinique pour une durée d'un mois.

Lors de la reprise du matériel le 25 mai, les personnes de l'agence ont constaté qu'une barrière du lit était cassée avec mention portée sur le bordereau de location. Une facture de réparation de cette barrière d'un montant de 38,43 € m'a été adressée le 30 mai.

Ce même jour, j'ai pris contact avec votre agence pour exprimer mon étonnement de recevoir un tel document. J'ai expliqué que, dès la livraison du matériel, j'avais, par téléphone, alerté l'agence de cette anomalie, en lui demandant le remplacement de la barrière, ce qui n'a pas été fait ; et qu'en conséquence, je n'entendais pas régler la somme réclamée. Il me semblait que ma demande avait été entendue.

L'agence n'a pas trace du premier appel téléphonique

Cependant, j'ai reçu ce jour, une relance pour facture impayée. Je vous prierais donc d'intervenir auprès de votre agence afin de mettre un terme à cette situation.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.

OK pour annulation facture
Précisez le caractère exceptionnel de la décision puisque le client n'a pas respecté ses obligations de locataire.

B. Martin

ANNEXE 9

EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE LOCATION

……

ARTICLE III – OBLIGATIONS DU LOCATAIRE

Le locataire devenant « gardien » des objets et du matériel loués pendant la période de location, il devra :

III.1 - Utiliser le matériel loué conformément à sa destination usuelle et ne rien faire ou laisser faire qui puisse le détériorer.

III.2 – Vis à vis de HMS, le locataire est lui seul responsable de toute éventuelle détérioration, perte ou vol.
Les emballages du type mallette, vaisselle ou container, des matériels loués sont la propriété d'HMS, le non retour de ceux-ci avec le matériel entraînera la facturation automatique.

III.3 – Faute par le locataire d'avoir, dans un délai de 24 heures de la mise à disposition du matériel loué, présenté par écrit des réclamations justifiées sur l'état du matériel loué ou sur les quantités, il sera réputé l'avoir pris en bon état général avec l'obligation de le rendre tel quel en fin de location. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera admise.

III.4 – Le locataire devra prendre toute disposition utile en vue de se garantir si bon lui semble, contre les risques de dommages, pertes, vols ou autres et d'une manière générale tout sinistre, dont de convention expresse, il sera seul tenu envers HMS.

III.5 – Le matériel loué reste la propriété exclusive de HMS et ne peut en aucun cas faire l'objet d'un déplacement ni cession quelconque. Le locataire s'y interdit formellement, sauf convention particulière entre les parties.

III.6 – Le matériel loué ne peut être utilisé qu'avec l'accord de HMS qui se réserve expressément le droit de le reprendre sans préavis ni indemnité et sous réserve de toute demande de dommages et intérêts et poursuites judiciaires en cas de manquement aux présentes conditions générales.

III.7 – Aucune modification ou transformation ne pourra être apportée à notre matériel, sauf notre accord écrit (présentation, alimentation électrique, eau).

……

ANNEXE 10

PROJET D'ÉQUIPEMENT

Rénovation
Budget maximum 3 000 €

Finition choisie :
Meuble : hêtre/aluminium

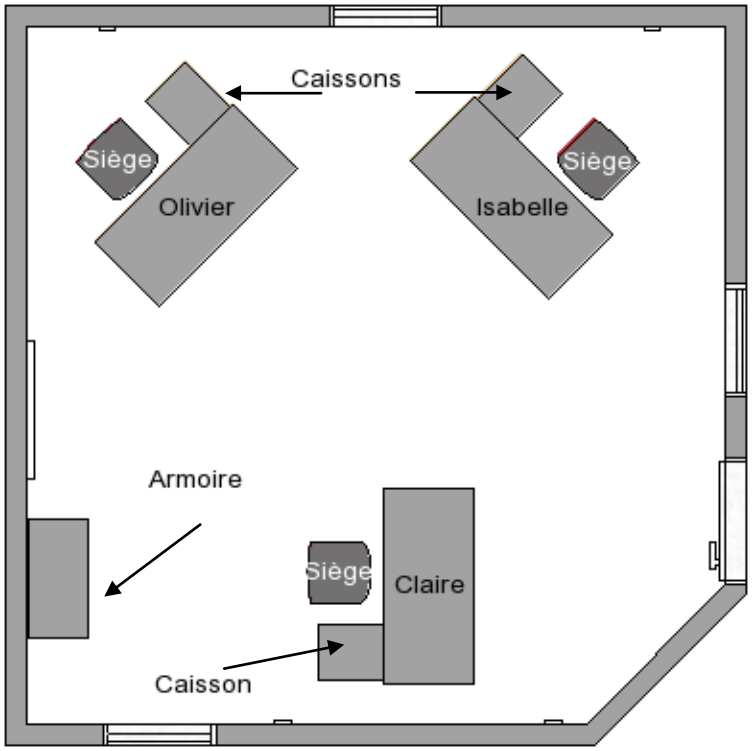

Par personne :

Bureau
Largeur : 160 cm

Caisson mobile

Un fauteuil ou un siège bleu

Pour le bureau :

Armoire
Hauteur : 2 mètres

Équipement identique pour tous les occupants

ANNEXE 11

EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

…
Nos prix s'entendent hors taxes (TVA 19,6%) et sont exprimés en euros. Ils sont garantis pendant la période de validité de chacun de nos catalogues et documents ou de celle indiquée sur chaque offre promotionnelle à durée limitée.

Les prix de vente des produits sur notre site Internet sont ceux indiqués au moment de l'enregistrement de la commande.

Un acompte de 30 % du montant TTC est exigé à la commande par chèque ou virement.
Le solde est à régler à 30 jours à partir de la date de facturation.
…
Avec nous, vous êtes livré partout en France… en 24 H… et c'est totalement gratuit dès 99 € HT d'achats *.

* Dans le cas où votre commande se situe entre 49 € HT et 99 € HT, une participation forfaitaire aux frais d'envoi de 8,90 € HT vous sera demandée. Pour toute commande inférieure, le montant de cette participation sera de 12,90 € HT.

ANNEXE 12

TARIF DU FOURNISSEUR

Bureaux réglables Training Pro

Article	Référence	Prix ht
Hêtre		
80X80 cm – hêtre	849-68	269,00 €
120x80 cm – hêtre	849-95	279,00 €
160x80 cm – hêtre	849-97	305,00 €
180x80 cm – hêtre	849-98	319,00 €

Coffres mobiles		
Coffre 1 tiroir de rangement et 1 tiroir dossiers suspendus		
Article	Référence	Prix ht
Caisson mobile 1 tiroir rangement + 1 tiroir dossiers suspendus merisier	398-62	225,00 €
Caisson mobile 1 tiroir rangement + 1 tiroir dossiers suspendus hêtre	395-92	225,00 €
Caisson mobile 1 tiroir rangement + 1 tiroir dossiers suspendus gris	391-12	225,00 €

Armoires à rideaux démontables		
Article	Référence	Prix ht
Hauteur 100 cm aluminium - hêtre	03450	425,00 €
Hauteur 200 cm aluminium - hêtre	03451	495,00 €
Hauteur 100 cm aluminium - merisier	03452	425,00 €
Hauteur 200 cm aluminium - merisier	03453	495,00 €
Hauteur 100 cm anthracite - hêtre	03456	422,00 €
Hauteur 200 cm anthracite - hêtre	03458	495,00 €

Article	Référence	Prix ht pièce	Par 3 Prix de la pièce
Siège Loko			
Siège Loko gris anthracite	153-77	149,00 €	135,00 €
Siège Loko rouge	153-78	149,00 €	135,00 €
Siège Loko bleu	153-79	149,00 €	135,00 €
Article	Référence	Prix ht pièce	Par 2 Prix de la pièce
Fauteuil Saturno			
Fauteuil Saturno noir	398-71	379,00 €	349,00 €
Fauteuil Saturno bleu	398-72	379,00 €	349,00 €
Fauteuil Saturno vert	398-73	379,00 €	349,00 €

ANNEXE 13

ORGANISATION COMPTABLE

L'exercice comptable coïncide avec l'année civile du 1er janvier au 31 décembre.
Les documents pré-comptabilisés sur bordereaux sont saisis sur les journaux suivants :

- AC : Journal des achats
- VT : Journal des ventes
- OD : Journal des opérations diverses
- BQ : Journal de banque
- CA : Journal de caisse

La date d'enregistrement d'une facture fournisseur est sa date de création.
L'entreprise régularise la TVA sur les achats intracommunautaires lors de l'enregistrement de chaque facture concernée

ANNEXE 14

DOCUMENTATION FISCALE

EXTRAITS DES MÉMENTOS PRATIQUE FRANCIS LEFEBVRE COMPTABLE 2008

Acquisitions intracommunautaires
2474 - Les acquisitions intracommunautaires en France de biens en provenance d'un autre état membre sont, en principe, soumises à la TVA française.

2474-1 Principe : l'entreprise doit enregistrer deux TVA distinctes de même montant :
- une TVA à payer ;
- et une TVA à récupérer.

ANNEXE 15

EXTRAIT DU PLAN DE COMPTES DE L'ENTREPRISE

N° COMPTE	INTITULÉ du COMPTE	N° COMPTE	INTITULÉ du COMPTE
215000	Matériel et Outillage		Achats France
218200	Matériel de transport	606100	Énergie, carburant
218300	Matériel de bureau / informatique	606400	Fournitures administratives
401083	Fournisseur EDF	607120	Achats Oxygène 2.1%
401090	Fournisseur INEO COM	607141	Achats Orthopédie 19.6%
401097	Fournisseur MEDICATLANTIC	607150	Achats Médical 5.5%
401099	Fournisseurs France divers	607151	Achats Médical 19.6%
401108	Fournisseur HEINE (Allemagne)	607160	Achats Handicap 5.5%
404000	Fournisseurs d'immobilisations	607161	Achats Handicap 19.6%
			Achats Hors de France
445200	TVA due Intracommunautaire 19.6%	607220	Acquisitions Intracommunautaires
445510	TVA à payer	607330	Importations
445620	TVA déductible / Immobilisations		
445662	TVA déductible intracommunautaire	624100	Transports sur achats
445663	TVA déductible / ABS 19.6%		
445664	TVA déductible / ABS 5.5%	658000	Charges diverses de gestion courante
445665	TVA déductible / ABS 2.1%		
445670	Crédit TVA Report déductible	758000	Produits divers de gestion courante
445710	TVA Collectée 19.6%		
445711	TVA Collectée 5.5%	531000	Caisse
445715	TVA Collectée 2.1%	512001	Banque Populaire

EDF pour les professionnels
Région Grand Centre
BP 30815
35008 RENNES CÉDEX

INFORMATION, CONSEIL, SERVICES
Votre conseiller commercial au :
0 810 333 776 (prix d'un appel local)
Fax : 02 99 33 61 48

DÉPANNAGE 24/24, 7/7
électricité : 0 810 333 036 (prix d'un appel local)

INTERNET
www.edfpro.fr

VOS RÉFÉRENCES CLIENTS

N° Client :	1 000 068 191
N° de compte :	53 000 063 457
Identifiant internet :	BAEQVC3Z1U

HARMONIE MÉDICAL SERVICE
2 AVENUE DES HAUTS DE CHAUME
86280 ST BENOIT

EDF société anonyme au capital de 911 085 545 € - Siège social 22-30 avenue de Wagram 75008 PARIS - R.C.S. Paris 552 081 317 - N TVA FR 03 552 081 317

Essentiel Pro

Votre facture n°20 001 517 557 du 18/06/2008

Votre prochaine facture vers le 19/07/2008

Titulaire du contrat :
HARMONIE MÉDICAL SERVICE

Lieu de consommation :
AVENUE D'ARGENTON
36000 CHATEAUROUX

Électricité	595,79 €
TVA dont TVA à 5,5 % : 2,66 € dont TVA à 19,60 % : 107,31 €	109,97 €
Total TTC	**705,76 €**

Prélevé le 30/06/2008
TVA acquittée sur les débits

N° interne FA158
Reçu le :
19/06/2008

ÉVOLUTION DE VOTRE CONSOMMATION EN kWh

Électricité

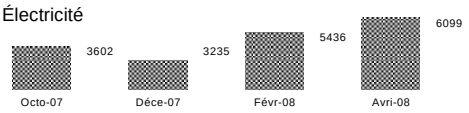

24 heures sur 24, EDF Pro vous conseille pour faciliter vos démarches : ayez le réflexe web, consultez le site www.edfpro.fr et découvrez les offres et services d'EDF Pro.

prélèvement automatique

Conformément à votre contrat et aux conditions particulières de vente de l'offre que vous avez souscrite, le montant de 705,76 € sera prélevé le 30/06/2008 sur le compte dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Titulaire du compte :	BANQUE POPULAIRE V
Nom de la banque :	BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE
Compte bancaire :	18707 00712 00621192020 40

En cas de modification de référence de ce compte, merci de contacter votre conseiller.

ANNEXE 17

HEINE QUALITY MADE IN GERMANY

HEINE Optotechnik GmbH & Co. Kg . Kientalstr.
7- 82211 Herrsching - Germany
Tel. 49(0)8152/38-0 Fax 49(0)8152/38-202
E-mail :info@heine.com

HARMONIE MÉDICAL SERVICE
2, Avenue des Hauts de la Chaume
86280 SAINT-BENOÎT
FRANKREICH

FACTURE RG023797
Commande AU021829
Date 18.06.2008
N° client 5432800
N° TVA DE13179508

N° interne FA159
Reçu le :
19/06/2008

Votre contact :
Heidrun Wolfsteiner
Tel : 08152/38-125
Fax : 08152/38-202
hw@heine.com

Votre référence : V/cde du 30.05.2008
N° de V/cde : 1487
Vorte n° TVA : FR30403324163

V P B L ADM
Ja FR DE

Marchandise soumise à 19,60 %

Code article	Description	Quantité	Prix unitaire	Rem %	Montant EUR
X-01.88.037	AMPOULE XHL XENON HALO 2,5V	18	12,00	40,00	129,60
B-00.11.128	CARTON 1000 TIIPS JETAB 2,5MM	1	59,60	40,00	35,76
X-01.99.118	MANCHE A PILES BETA 2,5V	1	51,90	40,00	31,14
D-866.10.052	MINI EURO-SET	1	100,90	40,00	60,54
					257,04
			Frais de transport		9,90
			Emballage		5,30
			Assurance		0,32
			CIP St Benoit EUR		272,56

Terme de livraison : 17/06/2008
Transporteur : DPD
Mode d'expédition : DPD - Deutscher Paket Dienst
Poids net : 2,025 kg
Cond. de paiement : 30 jours fin de mois

A inclure dans le compte d'achat

Pays d'origine des marchandises précitées :
République Fédérale d'Allemagne
(Union européenne)

Suivant les dispositions de la loi NR 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix.

Die Lieferung wurde nach § 4 Nr. 1b i.V.m. § 6a USTG als steuerfreie innergemeinschaftliche Lieferung behandeit.

N° interne FA160
Reçu le :
19/06/2008

INEO COM OUEST S.N.C.
BP 215
4 rue Augutin Fresnel
37170 CHAMBRAY LES TOURS
ineocom ouest@ineo.com
Tél 02 47 48 30 00
Fax 02 47 27 04 75

FACTURE CA0007860663

HARMONIE MÉDICAL SERVICE
2 AV. DES HAUTS DE LA CHAUME

86280 SAINT BENOIT

V/Réf : DEVIS 37CG070402

AFFAIRE : HARMONIE MÉDICAL SERVICE
5 rue de la Marebaudière
35000 RENNES

TOURS, le 18 juin 2008

N/Réf : LA Sous compte : 001

Commande de Monsieur RAYNAL du 03/05/2008
suivant Devis N° 37CGO7042 Accepté

Installation téléphonique

Mise en service le 18/06/2008

Fourniture, installation et mise en service sur votre site
de RENNES (35), d'un autocommutateur de
Marque Ericsson, de type MD Evolution M, équipé de :
* 2 TO - 4 PN - 4 PS
* 1 poste numérique Dialog 4223
* 1 poste analogique M 355
* 1 poste sans fil Dect Siemens Gigaset C450

À amortir sur 5 ans

Montant Total H.T.	1	2 031,92	2 031,92

AUCUN ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPÉ,
PÉNALITÉS DE RETARD AU TAUX D'INTÉRÊT LÉGAL
MAJORÉ DE 50%.

PAIEMENT : chèque à 30 jours le 30
au 30/07/2008

TVA 19,60%	398,26
MONTANT DE LA FACTURE	2 430,18

Siège social : ZAC de la Gesrine 5 rue Ampère 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE SNC au capital de 11 955 euros - RCS Nantes B 421185299 SIRET 42118529900052 NAF 453 A TVA Intracommunautaire FR 56 421 185 299

ANNEXE A

DOCUMENT À COMPLÉTER ET À RENDRE AVEC LA COPIE

CONFIRMATION RÉSERVATION MATÉRIEL DE DÉMONSTRATION

Nom du demandeur : ..... Demande du : ..... Numéro :	Agence : .....
☐ Confirmation réservation : du -- / -- / -- au -- / -- / -- ☐ Réservation différée proposée : du -- / -- / -- au -- / -- / -- ☐ Réservation impossible	Semaine n° : ..... Semaine n° : .....
Observations :	
Nom du responsable : ..... Signature :	Date : .....
CONFIRMATION DE RÉSERVATION DIFFÉRÉE (À retourner au siège social) ☐ J'accepte ☐ Je n'accepte pas la proposition de réservation différée à la semaine : ..... Signature :	

CONFIRMATION RÉSERVATION MATÉRIEL DE DÉMONSTRATION

Nom du demandeur : ..... Demande du : ..... Numéro :	Agence : .....
☐ Confirmation réservation : du -- / -- / -- au -- / -- / -- ☐ Réservation différée proposée : du -- / -- / -- au -- / -- / -- ☐ Réservation impossible	Semaine n° : ..... Semaine n° : .....
Observations :	
Nom du responsable : ..... Signature :	Date : .....
CONFIRMATION DE RÉSERVATION DIFFÉRÉE (À retourner au siège social) ☐ J'accepte ☐ Je n'accepte pas la proposition de réservation différée à la semaine : ..... Signature :	

ANNEXE A (suite)

CONFIRMATION RÉSERVATION MATÉRIEL DE DÉMONSTRATION

Nom du demandeur : ..... Demande du : ..... Numéro :	Agence : .....
☐ Confirmation réservation : du -- / -- / -- au -- / -- / -- ☐ Réservation différée proposée : du -- / -- / -- au -- / -- / -- ☐ Réservation impossible	Semaine n° : ..... Semaine n° : .....
Observations :	
Nom du responsable : ..... Signature :	Date : .....
CONFIRMATION DE RÉSERVATION DIFFÉRÉE (À retourner au siège social) ☐ J'accepte ☐ Je n'accepte pas la proposition de réservation différée à la semaine : ..... Signature :	

ANNEXE B

Document à compléter et à rendre avec la copie

Tableau d'analyse de l'extraction de données

Opérations	Table(s) Source(s)	Critères de sélection	Champ de jointure	Champ(s) projeté(s)	Requête résultat
Sélection					
Jointure					
Projection					

ANNEXE C

BORDEREAU DE SAISIE : **Code journal :**

Laissez une ligne entre chaque écriture

Mois :				Année :			
Date	**N° de compte**	**Libellés**	**N° de pièce**	**Débit**		**Crédit**	
			TOTAUX				

ANNEXE D

TABLEAU DE SAISI DU PLAN D'AMORTISSEMENT

Désignation immobilisation :		
Durée :		**Date d'acquisition :**
Nombre de jours 1ère annuité :		**Date de mise en service :**
Valeur brute :	**Valeur à amortir :**	

Exercices	**Base amortissable**	**Annuités**	**Cumul amortissements**	**Valeur Nette Comptable**